

no.31

JUIN 1992

paraît 6 fois

par année

ORPAILLEUR

6000 exemplaires
(distribution gratuite
dans les quartiers
d'Aire-Le Lignon,
Les Libellules et
pour ce numéro
aussi dans les
écoles de Vernier
village)

Pour le OUI ou pour le NON, le 21 juin à vous de choisir

L'enjeu de la prochaine votation cantonale référendaire est important.

Si vous dites OUI, comme vous le propose le Conseil d'Etat et la Coordination du 21 juin pour le OUI, la loi du 27 mars, instituant des mesures en vue du rétablissement des finances publiques sera approuvée. Cela signifie des mesures d'économie de 55 millions de francs par an et une augmentation de 3 centimes additionnels des impôts qui signifie une entrée en plus pour l'Etat de 45 millions de francs par ans, affectés "exclusivement à l'aide aux personnes âgées" (article 4 de la loi)

Si vous dites NON, comme le propose le Comité référendaire "Halte aux déficits", vous refusez la loi et, au moins pour cette fois, vous continuez à payer la même somme d'impôts.

Tout le monde est d'accord sur le fait que l'Etat doit faire des économies dans une situation de crise et par rapport aux changements importants qui se profilent cette année avec la proposition de l'entrée de la Suisse dans l'Espace Economique Européen. Mais en même temps, les citoyens et citoyennes s'inquiètent pour l'augmentation du chômage le prix des logements, le maintien des prestations aux personnes âgées, l'enseignement et l'aide aux personnes défavorisées.

Il faut savoir qu'au-delà des votations existe déjà un consensus de plus en plus large

pour combattre le gaspillage au niveau de l'Etat et que beaucoup d'efforts sont en route afin de réduire le déficit. Pari difficile, comme il est difficile de combattre les habitudes (surtout les mauvaises) du temps des vaches grasses.

A la Maison de quartier, association subventionnée par l'Etat en ce qui concerne les salaires et par la Commune pour les frais de fonctionnement, nous avons fait cette année de nouveaux et importants efforts, par rapport à la modestie des subventions. En 1991 nous avons un budget de 172'054,25 pour le salaire des moniteurs. Notre Comité a proposé une réduction de 8'238.25 dans sa nouvelle demande, en réduisant les activités consacrées aux adultes et en augmentant en même temps l'accueil des enfants après l'école. Finalement l'Etat nous accordé uniquement 159'288 francs, soit 12'766.25 de moins qu'en 1991.

La somme accordée permettra à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon d'assurer les prestations indispensables pour les enfants et les adolescents de notre quartier. C'est pour cette raison que les responsables bénévoles et les animateurs des Centres de Loisirs et Jardins Robinsons du Canton vous font un appel à voter oui. En même temps vous donnent dans leur journal les arguments pour le OUI ou pour le NON, en vous répétant que c'est à vous de choisir.

2

special
VERNIER
VILLAGE

3

NOUVEL
HORAIRE
SCOLAIRE

4

L'accueil des
enfants

5

CONCOURS
PHOTO

6

SHERLOCK'S
des problèmes

la nuit du
kérosène

7

OUI, NON
les votations

8

LE CENTRE
AERE

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE
LA MAISON DE QUARTIER
FETERA SES 25 ANS (PAGE 8)**

Que feront -ils les enfants après l'école ?

LE PROBLEME A VERNIER- VILLAGE

L'ORPAILLEUR

No. 31

JUIN 1992

journal
de la Maison
de quartier
d'Aire - Le Lignon

(ex Centre de Rencontres)

12 bis
ch. Nicolas-Bogueret
1219 Le Lignon

Collectif rédactionnel:

Christian Brunier,

Eduardo P. Herrera,

et

Roberto Gomensoro

(rédacteur-coordonateur)

Mise en page:

(E.P.A.O. "PageMaker")

R. Gomensoro

Correction:

Dominique Leurs

Dessins:

Michel Martin

Equipe d'animation

de la Maison

de Quartier:

Claude Bodmer,

Astrid Herzig,

Roberto Gomensoro,

Dominique Leurs,

Michel Martin (*)

Luis Pérez,

Nadja Prager (**)

(*) Maison des jeunes

du Lignon

(**) Maison des jeunes

du Lignon

Tirage:

6000 exemplaires

(distribution gratuite
dans les quartiers
d'Aire - Le Lignon, Les
Libellules pour ce
numéro dans les
écoles de Vernier-
village)

IMPRESSION:

Imprimerie

du CACHOT

75 Ancienne-Route

1218 Cd Saconnex

Vernier - Village est le quartier le plus vieux de la commune de Vernier, c'est peut-être pour cela qu'on peut oser dire qu'il est le coeur de la commune.

La mairie de Vernier siège dans ce quartier qui a assisté, dans les 20 dernières années, à l'expérience du passage de commune rurale à commune urbaine.

Une grande partie des habitants de Vernier-Village ont pu témoigner de l'apparition des cités satellites à l'intérieur de leur commune et ressentir les conséquences d'une telle croissance démographique (de 8000 habitants à 30 000 habitants environ). Cependant, étant donné la grande extension de cette commune, la construction des grands ensembles s'est fait principalement au Lignon, aux Libellules, aux Avanchets et à Balexert. La grande concentration de population à ces endroits a amené le développement des divers services sociaux et la création des centres de loisirs.

Les seules nouvelles constructions importantes qui ont été effectuées à cette époque dans le quartier de Vernier - Village sont celles qui se situent près de la route Louis Pictet (derrière la Migros) et celles situées entre le chemin Mouille-Galand et la route de Montfleury, près de la route de Peney, mais elles n'ont pas donné lieu à la création des nouvelles structures sociales et culturelles particulières à ce quartier.

Les écoles du village

D'autre part en ce qui concerne le Département de l'Instruction publique il y a 3 écoles primaires à Vernier Village.

Ecole Ranches 1 (de l'enfantine à la 3P)

Ecole Ranches 2 (de 1P à 6P)

Ecole Place (de l'enfantine à la 6P)

La totalité de la population scolaire, enfantine et primaire, est de 567 élèves.

Horaires Scolaires

La décision des autorités de changer l'horaire scolaire il y a quelques mois, (voir modifications dans ce journal), affectera toutes les écoles du canton à partir de la rentrée prochaine. Depuis cette prise de décision, chaque commune, quartier, école, service ou association concernée cherche à répondre de la manière la plus adéquate à ce nouveau besoin qui s'impose d'offrir un accueil périscolaire (sport, cours, animation, etc) aux enfants qui ne peuvent pas rentrer chez eux à la sortie de l'école et qui à partir de la 4P ne seront plus pris en charge par le Service Parascolaire.

En ce qui concerne le quartier de Vernier-Village ce changement d'horaire scolaire a soulevé un problème réel dont on ne connaît pas toutes ses conséquences. En effet, dans la plupart des quartiers de la commune de Vernier il y a des structures d'animation socio-culturelle qui, d'une manière ou d'une autre, pourront adapter dans la mesure de leurs forces leur programme d'animation. Par contre, étant donné qu'à Vernier-Village il n'existe aucune structure de ce genre, la possibilité de proposer un accueil périscolaire, en dehors des propo-

sitions des cours privés ou du sport, est à l'heure actuelle inexistante. Devant cette situation les autorités communales et la Commission Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontres ont décidé de mandater une animatrice jusqu'à la fin du mois d'Août, afin d'envisager des solutions possibles à ce problème.

La réponse des habitants

Après différentes réunions avec divers partenaires de la commune et du quartier un groupe d'habitants sensible au problème en question s'est formé pour trouver ensemble une solution afin de pourvoir à ce manque.

Une dynamique très importante est sortie de ce noyau qui tient à s'investir, au-delà de la rentrée scolaire, pour l'amélioration des conditions de vie du quartier et où la priorité actuelle est axée sur les enfants, principalement pour le problème du périscolaire actuel.

Ce groupe qui réunit plus d'une vingtaine de personnes, a décidé de constituer une association appelée "Groupe d'habitants de Vernier-Village" et à ce propos il invite tous les habitants du quartier à son Assemblée Générale constitutive pour le 22 juin 1992 à 20h30 à l'annexe du restaurant "Le Bellevue" à Vernier-Village (en face de l'école Vernier Place).

Pour toute information complémentaire veuillez contacter:

Hélène Piguet: 341 44 76

Hélène Rodriguez: 341 21 45

Anne Maritz: 341 92 04

Marie Vivancos: 783 06 42.

Aux habitants de Vernier Village

ASSEMBLEE GENERALE
CONSTITUTIVE

LUNDI 22 JUIN 1992

A 20 H 30

à l'annexe du restaurant "Le
Bellevue"

(en face de l'école Vernier Place)

pour l'amélioration des
conditions de vie du quartier
et où la priorité actuelle est
axée sur les enfants

Groupe d'habitants
de Vernier-Village

Le nouvel horaire CE QUI CHANGE

Le matin: les enfants sortiront à 11h45.

Pour les enfants fréquentant les restaurants scolaires il n'y aura pas de modification. Le Service parascolaire assurera l'accueil des enfants comme avant.

L'après-midi: les enfants sortiront à 15h35.

Le Service Parascolaire offrira un accueil seulement aux enfants qui vont jusqu'à la 3P. (Jusqu'à aujourd'hui il s'étendait à la 4P).

A partir de la 4P pour les enfants qui ne peuvent pas rentrer chez eux après la sortie de l'école, les parents devront trouver les moyens de les inscrire dans des activités périscolaires (sport, cours de musique ou autres, centres de loisirs, etc..)

Etudes Surveillées: en ce qui concerne les études surveillées une concertation sera faite entre les enseignants et les parents d'élèves pour décider de la présence des enfants à cette activité. Les études surveillées seront assurées par des enseignants. (Jusqu'à aujourd'hui c'était le Service du Parascolaire qui assurait cette tâche).

Les prestations

VONT BAISSER

Les inspecteur(trice)s de la commune de Vernier, lors d'une séance à Balexert, nous l'ont juré : la réforme scolaire n'a rien à voir avec les restrictions budgétaires de l'Etat.

Quelques jours plus tard, le patron de l'instruction publique Dominique Föllmi déclare le contraire : «L'exigence d'économie implique une baisse des prestations». Conséquence la plus explosive, comme l'écrit la Tribune de Genève, les effectifs des classes vont grimper. Ainsi 93,5 postes d'enseignants vont disparaître.

Le Conseiller d'Etat D. Föllmi reconnaît que le syndicat des enseignants primaires s'y oppose, mais ajoute : « Nous le ferons envers et contre tout ».

Nous n'avons pas besoin d'être d'éminents chercheurs en pédagogie pour comprendre les risques que comportent de telles économies.

A long terme, les Etats qui ont choisi de restreindre leurs efforts financiers en faveur de l'enseignement et de la formation ont plongé dans l'engrenage de l'échec scolaire, de la dégradation du niveau professionnel, du chômage, de l'inégalité des chances et du désordre socio-économique.

Voulons-nous d'une telle société ?

Christian BRUNIER

Congé un samedi sur deux

LA DÉFAITE DE LA DÉMOCRATIE

Il y a quelques années, les citoyennes, citoyens genevois refusaient, lors d'une consultation populaire, le samedi matin de congé à l'école.

Le peuple a peut-être changé d'avis, mais, pour le savoir, seul un nouveau vote pourrait le démontrer.

Au mépris du corps électoral, le Département de l'Instruction Publique décide de fermer l'école un samedi sur deux. Difficile de dire aujourd'hui si cette réforme est bonne ou mauvaise pour les parents et surtout pour les enfants. Une seule chose est sûre : M. Föllmi conforte malheureusement, par ce geste, les gens qui pensent que voter est un geste inutile.

La démocratie est trop précieuse pour qu'on ne la respecte pas totalement! Le président du DIP devrait méditer sur cette phrase tellement importante.

Christian BRUNIER

Dates des samedis d'école pour l'année scolaire 1992-1993

7 novembre	1992
21 novembre	1992
5 décembre	1992
19 décembre	1992
16 janvier	1993
30 janvier	1993
27 février	1993
13 mars	1993
27 mars	1993
24 avril	1993
8 mai	1993
22 mai	1993
5 juin	1993
19 juin	1993
3 juillet	1993
29 août	1992
12 septembre	1992
26 septembre	1992
10 octobre	1992

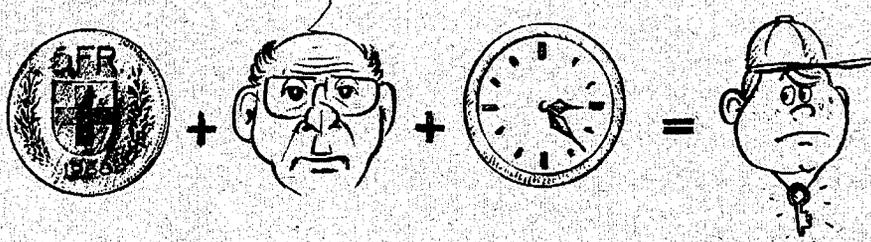
Dans notre quartier

LES ENFANTS, LES ECOLES

Sur 966 élèves qui fréquentent les écoles du quartier 154 utilisent actuellement les services d'accueil après les cours de l'après-midi. Combien d'enfants auront besoin des la rentrée, d'un accueil après l'école? Personne le sait. Une enquête circule actuellement auprès des parents. Remplissez-la correctement.

ECOLE	ELEVES	ACTIVITES SURVEILLEES		TOTAL
		PARASCOLAIRE	ETUDES SURVEILLEES	
AIRE	188	26	18	44
LIBELLULES	301	27	26	53
LIGNON	477	10	47	57
TOTAL	966	63	91	154

ÉQUATION



L'après-midi, après l'école à la Maison de quartier

UN NOUVEL ACCUEIL POUR LES ENFANTS

Depuis de nombreuses années, la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon accueille les enfants et les jeunes durant leur temps libre. Les changements récemment introduits par le Département de l'Instruction Publique pour la rentrée d'automne, nouvel horaire scolaire, suppression des classes gardiennes pour les enfants dès la 4ème primaire, nous sollicitent particulièrement.

En effet, une réduction des horaires ainsi que la diminution d'une partie des services du parascolaire permet de penser qu'un certain nombre de parents se trouveront dès la rentrée devant des problèmes de garde pour leurs enfants.

UN NOUVEL ACCUEIL JUSQU'À 18H.

Afin de répondre, dans le cadre de nos moyens à ce nouveau besoin, nous proposons d'offrir, dès la rentrée un accueil pour les enfants :

de 15 h.30 à 18 h., le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ceci à l'intention des enfants des écoles d'Aire, du Lignon et des Libellules, **dès le 24 août.**

Cet accueil sera mixte, à savoir qu'un certain nombre d'enfants pourront s'inscrire. La priorité sera donnée aux enfants dont les parents travaillent. Les autres enfants pourront venir librement suivre nos activités selon leurs envies. Les places seront limitées à notre capacité d'accueil.

Le prix est fixé à 20 francs. par mois, pour la prise en charge des enfants inscrits et un ramassage par minibus est prévu à la sortie des classes.

Pour les enfants qui viendront à l'accueil libre le prix du goûter est fixée à 1 frs.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 796.92.66, du mardi au vendredi, de 16 à 19 heures, dès maintenant.

ORGANISER L'ENTRAIDE

Toutefois, nous sommes persuadés que notre contribution ne permettra pas de répondre à toutes les demandes. Aussi, il nous paraît important qu'une organisation se crée au sein des quartiers, entre les habitants,tes, qui permette de développer une entraide collective pour l'accueil des enfants qui se trouveront seuls entre la sortie de l'école et le retour de leurs parents.

Dans le but d'organiser cette entraide, la Maison de Quartier se propose d'être un lieu d'échanges et de coordination entre parents. Nous voudrions ouvrir une bourse d'offres et de demandes :

- si vous disposez d'un peu de temps,
- si vous aimez les enfants,
- si vous avez envie de participer à la vie collective et à l'animation de votre quartier,

Annoncez-vous dès maintenant, de 16 heures à 19 heures au 796.92.66

Autour de l'école à côté de la famille

Voici en quelques lignes, "le rôle éducatif complémentaire par rapport à l'école et à la famille ("périscolaire" et "parafamilial"), de notre accueil d'enfants à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, à travers l'extrait d'un texte du rapport annuel présenté à l'Assemblée générale de l'Association en mai de cette année.

"Nous développons notre action en tenant compte de la réalité des parents d'une part mais aussi de l'offre existant dans notre quartier d'autre part.

Ainsi nous pouvons dire que le contenu pédagogique vis-à-vis des parents se traduit de la manière suivante:

- offrir un lieu d'accueil pour les enfants de 4 à 12 ans, avec une prise en charge continue,
- partager avec les parents notre action éducative,
- favoriser les échanges entre l'école et la famille afin d'être en mesure d'agir d'une manière cohérente vis-à-vis de l'enfant.

Les actions que nous menons envers les enfants visent à:

- favoriser l'autonomie et la socialisation,
- prévenir et être à l'écoute,
- solliciter la créativité (jouer pour jouer)
- développer un esprit d'entraide, de solidarité et de respect au sein du groupe,
- établir pour chaque enfant, selon ses besoins, un projet individuel.

Même si ce texte mérite d'être revu et corrigé en fonction de l'évolution des enfants, des besoins exprimés des parents, de nouveaux besoins sociaux liés aux changements d'horaire scolaire, il reflète assez bien la manière dont nous envisageons notre travail."

Aussi pour les enfants



LE CLUB DU MERCREDI

A partir de la rentrée, suite aux nouveaux horaires scolaires, le congé de jeudi sera remplacé par celui de mercredi.. Ainsi, notre Club du Jeudi deviendra le Club du Mercredi, et nous continuerons à accueillir des enfants pendant toute la journée.

Concernant l'organisation et la prise en charge des enfants de cette journée, rien ne changera. Prix: 1 enfant, par mercredi, 10 frs. (2 enfants de la même famille, 15 francs), payable par mois.

Le Club du Mercredi débutera le mercredi 26 août.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons volontiers à votre disposition pendant l'été, dans notre permanence du Centre Aéré, du lundi au vendredi, entre 17 et 19 h., tél. 796.92.66. La priorité est donnée aux enfants déjà inscrits cette année. Les places sont limitées.

CONCOURS PHOTO

de la Maison de Quartier

Délai d'inscription:
7 novembre 1992

Ce concours amateur, est ouvert à tous les habitants du quartier d'Aire - Le Lignon et des Libellules.

Le thème: "VOYAGE"

Quelques règles:

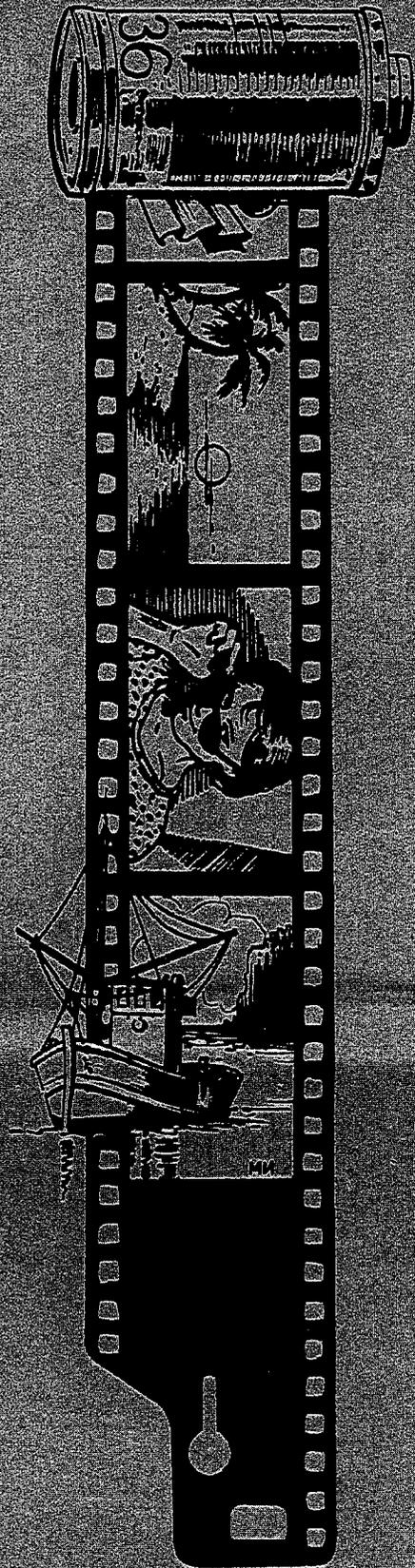
1. Format des photos: 18 x 24 cm, épreuves noir/blanc ou en couleur.
2. Nombres: 2 photos par participant.
3. Inscriptions: accompagner chaque photo de vos noms, prénoms, adresses et du titre de la photo.
4. Délai: 7 novembre 1992. Envoyer ou apporter vos photos à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon.

LES PRIX: 1er frs. 400.—; 2ème frs. 300.—;
3ème frs. 200.—; Prix du public: frs. 100.—.

Vote des visiteurs et remise des prix lors du vernissage, qui aura lieu le Jeudi 19 NOVEMBRE à 18h30 à la Maison de Quartier D'Aire-Le Lignon, 12 bis chemin Nicolas Bogueret, tél. 796.92.66.

Exposition de toutes les photographies du 19 novembre au 18 décembre

(horaires: du mardi au vendredi de 14h. à 19h.).



ANNONCE

COURS DE DANSE 1992-93

Le Ballet Jazz permet de faire travailler toutes les parties du corps en harmonie et développe la coordination, la flexibilité, l'endurance et la grâce.

Cours de: Doris Gerber

(Ecole du Lignon, salle de rythmique 3)

renseignements au tél: 796.44.63

Horaire: mercredi 18h30 - 19h45

20h00 - 21h15

Jeudi: 18h00 - 19h15

19h30 - 20h30 (AEROBIC)

Après la nuit du kérosène: Vernier ne doit plus être LA POUBELLE DU CANTON

Le 25 janvier 1992, alors que le soleil se couchait, 500 000 litres de kérosène s'échappaient d'une citerne à Vernier. On évitait de peu une désastreuse catastrophe.

Aujourd'hui, le Parti du Travail riposte en dénonçant certains faits: alarme intentionnellement mise hors-service, pompes aspirantes de carburant pas mises en place, négligences multiples.

Le PDT verniolan las de "vivre sur une poudrière" accuse: "la vie du millier d'habitants du secteur prime sur la présence de ces réservoirs... Aucune garantie n'existe que ce genre d'accident ne se reproduira plus jamais!".

Le Parti du Travail exige le déplacement des réserves pétrolières dans un site inhabité et la mise en place d'une sécurité digne de ce nom.

Certains taxeront cette proposition d'utopiste. Pourtant déjà plusieurs villes ont réalisé une telle démarche. Il suffit d'un peu de courage et de dynamisme politique.

Ce déménagement provoquerait une lourde perte financière pour notre Commune! Faux! Le revenu de telles installations est moindre. La langue de bois de l'ancien chef des finances communales, M. François Satin, illustre cette réalité. A une question d'un Conseiller municipal, M. Satin répondait que les pétroliers rapportaient à Vernier entre 0 et cent millions de francs. Sans commentaire.

Envahie par les nuisances, aussi nombreuses que diverses, il est peut-être temps que notre commune cesse d'être la poubelle du canton

Christian Brunier

La réponse de la Commune

Au moment de fermer notre publication nous venons de lire dans Informations Vernier de ce mois-ci, la réponse des autorités communales à la "nuit du kérosène", signée par Monsieur André Chillier, Conseiller administratif; voici un extrait.

"Cet événement qui aurait pu avoir de graves conséquences tant dans le domaine de la sécurité que dans celui de l'écologie permettra aux dirigeants, ainsi qu'au personnel des dépôts pétroliers, de même qu'aux organisations de secours (officielles et privées) de tirer les enseignements de cet accident.

Considérant que les erreurs provenaient essentiellement d'une mauvaise organisation de gestion du dépôt et d'un système d'instruction manifestement insuffisants, Monsieur Grobet, Conseiller d'Etat, a infligé à la Société BP deux amendes de Fr. 60.000. Il faut également souligner qu'un certain nombre de mesures seront prises concernant la sécurité et l'intervention.

Sur le plan communal, la Commission de sécurité a chargé le Conseil administratif de demander un avis de droit concernant le dépôt d'une plainte contre la Société BP. Suite à cet avis de droit, le Conseil administratif a déposé auprès du Procureur général une dénonciation au sens des articles 9-10 et 11 du code de procédure pénale.

En conclusion, les autorités communales souhaitent que cet accident soit pour les autorités cantonales et fédérales une raison importante d'organiser une table ronde, afin de traiter le problème du déplacement des pétroliers qui se trouvent maintenant entourés de constructions."

Nouveau Pub "Le Sherlock's" DES PROBLEMES

Voici le texte de la lettre adressée à L'Orpailleur, accompagnée de 219 signatures d'habitants de Le Lignon, concernant les problèmes que celles-ci rencontrent surtout pendant la fermeture de cet établissement. Dans notre prochain numéro nous continuerons à suivre le déroulement de cette affaire.

Le Lignon, le 16 mai 1992

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début du mois d'avril, s'est ouvert au centre commercial du Lignon le Pub Sherlock's City, ce qui d'ores et déjà suscite, chez une partie des locataires, exaspération et indignation.

Tout d'abord, il est incompréhensible que les autorités et la Régie Testina aient permis l'ouverture d'un tel établissement aussi près des zones d'habitations, sachant qu'il attirerait particulièrement des jeunes et provoquerait certaines nuisances auxquelles nous sommes déjà confrontés..

- bruit de moteurs, klaxons, claquement des portières jusqu'à souvent 3 heures du matin sous nos fenêtres et sur le parking du centre commercial.

Sur la terrasse et à la sortie du pub, cris, disputes, discussions de clients excités, violents, ivres et bruyants n'ayant aucun égard envers la population avoisinante..

- afflux d'une population totalement étrangère au Lignon avec insécurité accrue pour les habitants qui rentrent tard le soir dans les allées à proximité du pub particulièrement.

Sans vouloir dramatiser les conséquences de l'implantation de ce pub dans la cité du Lignon, nous réclamons dès maintenant des mesures adéquates nous permettant de jouir du repos et de la sécurité auxquelles tout citoyen devrait avoir droit dans une zone essentiellement destinée à l'habitat.

- surveillance systématique du parcage des véhicules bruyants qui pétaradent impunément sous nos fenêtres pendant des heures et dans des zones interdites à la circulation et qui stationnent dans des endroits rigoureusement interdits (accès service du feu).

- fermeture de la terrasse dès 22 heures et du pub à minuit avec surveillance et contrôle du bruit à la sortie du pub.

- fermeture systématique des portes d'entrée avec installation d'interphones.

Nous sommes décidés à tenter toutes les démarches nécessaires, susceptibles de conserver au Lignon ses avantages de quartier calme et paisible et à alerter toutes les instances capables d'appuyer nos revendications.

Nous adressons un exemplaire de cette lettre aux diverses associations de quartier, au Département de Justice et Police au Comité Central du Lignon, aux régies concernées et à

la Mairie, en souhaitant recevoir des réponses concrètes à nos demandes.

Nous joignons à notre lettre des signatures de locataires totalement solidaires de nos réclamations.

Nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour adresse:

Monsieur et Madame Samuel Grandjean
34, av. du Lignon, 1219 LE LIGNON.

A vous de choisir

POUR LE OUI

POUR LE NON

LE DEFICIT DE L'ETAT

"Inflation, augmentation des taux d'intérêt, stagnation de recettes, explosion des budgets d'aide aux personnes âgées. Pour l'essentiel cela a brusquement dégradé la situation financière de l'Etat... C'est pourquoi, le 27 mars, le Grand Conseil a voté une loi visant à rétablir les finances publiques par trois mesures: une réduction de la masse salariale, une réduction des effectifs de la fonction publique, une augmentation de l'impôt sur les personnes physiques" (1)

"Pour cette hausse (d'impôts), les rentrées fiscales vont diminuer. Cela veut dire que l'Etat écrasé sous le poids des déficits cumulés (1996: 3,7 milliards) et de l'endettement (1996: 10 milliards) ne pourra plus assumer ses tâches (social en particulier). (1)

LES ECONOMIES, LES IMPOTS

"Des mesures d'économies:

- une diminution de 2% sur deux ans du nombre de fonctionnaires (25 millions d'économies par an)
- une baisse du salaire des fonctionnaires de 1,35 % pendant deux ans et demi (30 millions en moins par an) ces mesures entrent dans le cadre des mesures d'économies dans le service public.

Une hausse modérée d'impôts

- une augmentation de trois centimes additionnels des impôts en faveur de l'aide aux personnes âgées (45 millions de ressources par an) (2)

L'Etat de Genève doit donc économiser. Pour ce faire, les impôts ne doivent pas augmenter. Et si tel devait être le cas, on peut en présager d'autres dans les années à venir"

"Il faut savoir que l'augmentation à laquelle nous nous opposons aujourd'hui, devrait rapporter 45 millions à l'Etat (ils représentent 1% pour un budget de 4,4 milliards)

Sur un tel budget, économiser 45 millions ne doit pas poser beaucoup de problèmes" (1)

PAYONS NOUS TROP D'IMPOTS?

Genève dans la moyenne suisse

"Chaque fois qu'en Suisse un contribuable verse 100 francs d'impôts, les Genevois versent 108 francs, les Valaisans 143 francs, les Jurassiens 135 francs, les Bernois 113 francs, les Vaudois 109 francs, les Bâlois 103 francs et les Zurichoïses 85 francs. Si l'impôt rapporte en moyenne 9300 francs par habitant à Genève contre 5100 francs en Suisse, c'est que les revenus moyens sont plus élevés à Genève qu'en Suisse" (1)

"Il est prouvé que nous payons déjà beaucoup trop. Le Genevois paye 9 300 francs à l'Etat (communes comprises) soit 3 400 francs de plus que le Vaudois, 4 200 francs de plus que le Suisse en moyenne

Cela prouve que nous payons trop"

UN EFFORT DE SOLIDARITE

L'impôt de solidarité ne représente qu'une augmentation de 1,55% des impôts. Voici quelques exemples:

Montant des mensualités	Impôt de solidarité par mois
100 francs	1 franc 55
200 francs	3 francs 10
500 francs	7 francs 75
1000 francs	15 francs 50
2000 francs	31 francs 00
5000 francs	77 francs 50

"Pour conclure, dite simplement: non à l'augmentation des impôts"

(1) CONSEIL D'ETAT, (2) COORDINATION POUR LEOUI

(1) COMITE REFERENDAIRE "HALTE AUX DEFICITS"

LE SAMEDI
19
SEPTEMBRE

ORPAILLEUR

LA MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON FÊTERA SON 25ÈME ANNIVERSAIRE

le samedi 19 septembre 1992

de 14 à 24 heures à la Maison de quartier

Au programme: spectacle pour enfants avec le clown Ronponpon à 14h30, concert de Rock à 16 h. et démonstration de Rap, Tirage de la tombola à 18h15

Repas en musique

Concert Reggae avec le groupe Tamarindo, à 19h30

Fête flamenco avec le groupe de Salsa Flamenca, à 21 h.

Grand Bal pour finir la soirée

Toute l'après-midi stands, expositions, animations (montgolfière, poneys, balade sur le Rhône, échecs, etc) jeux, buvette.

Dès 18 h. spécialités sud-américaines et siciliennes et un stand de frites et saucisses.

Entrée libre

Organisation générale: Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon - Maison des Jeunes du Lignon "La Carambole" en collaboration avec l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon, de l'Association Coin de Terre d'Aïre, l'Association sicilienne «Giovanni Verga», le Club d'échecs Lignon-Vernier, le groupe scout Aïre-Le Lignon, le groupe de jeunes «les dragons d'Aïre», les groupements latino-américains du "Vice-royame" et "Tupaquel Jimenez" et le Jardin Robinson du Lignon.

P.P.
1219 LE LIGNON

PENDANT
CET ETE

CENTRE AERE DE LA COMMUNE DE VERNIER

Cette année encore, la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon et le Centre de Loisirs des Avanchets organisent le centre aéré de la commune de Vernier.

Ce dernier aura lieu du 29 juin au 21 août inclus.

Le centre aéré est une colonie journalière: les enfants partent le matin et rentrent le soir.

L'encadrement est assuré par des professionnels de l'animation et par une équipe de moniteurs formés.

Le centre aéré se compose de deux camps. Le premier se déroule à Sézegnin, accueille des enfants de 4 à 7 ans et est animé par le Centre de Loisirs des Avanchets.

Le deuxième, destiné aux enfants de 8 à 12 ans, se déroule à Frangy. Celui-ci est pris en charge par la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon qui assure également le secrétariat des deux camps.

Notre secrétariat est ouvert pendant tout l'été, du lundi au vendredi, de 17 h. à 19 h. et il vous renseignera volontiers sur les places disponibles, au n° de téléphone: 796.16.76.



Camp de Sézegnin
de 4 à 7 ans

Camp de Frangy
de 8 à 12 ans

Colonie journalière
du lundi au vendredi

Inscription par semaine
du 29 juin au 21 août

Transport en autocar à partir de
Vernier, Balaxert, Le Lignon, Bernex

Nouveau:
accueil du matin dès 7h30 heures

Organisation:

Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon
et Centre de Loisirs des Avanchets

Renseignements:

tél. 796.16.76, 17-19 h. (juillet-août)